

QUEL RÔLE POUR L'EUROPE DANS LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ? COMMENT LES ASSOCIATIONS PEUVENT-ELLES SE FAIRE ENTENDRE DE L'EUROPE ?

Séminaire le 23 avril 2007

Organisé par le *Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale - CECLR*

Introduction

Le Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale a organisé un séminaire dans le cadre d'une campagne intitulée « Actions nationales de sensibilisation concernant l'inclusion et la protection sociale », coordonnée par le Think tank européen *Pour la solidarité* et financé par la Commission européenne¹. Le Service était chargé dans ce cadre d'organiser un séminaire de sensibilisation à destination des associations de lutte contre la pauvreté, tant les personnes concernées elles-mêmes par l'exclusion que les militants et les permanents de ces associations.

En accord avec les instances responsables, le Service a souhaité élargir l'objectif du séminaire pour aborder plus généralement le rôle des institutions européennes en matière de lutte contre la pauvreté et, surtout, stimuler un débat sur l'opportunité pour les secteur associatif de se mobiliser autour des questions européennes. Il s'agissait en effet d'aborder le sens de la participation des associations aux débats qui ont cours au niveau européen. A l'heure actuelle, le secteur associatif se mobilise peu autour des enjeux européens. Pourquoi ? Est-ce que cela en vaut la peine ? Existe-t-il de réelles possibilités de peser sur les discussions et les décisions qui sont prises ? Comment s'impliquer davantage si cela apparaît opportun ?

La volonté d'améliorer la participation de tous les acteurs concernés figure dans les objectifs généraux de la méthode ouverte de coordination pour la protection sociale et l'inclusion sociale². Mais la participation des associations de terrain et des personnes qu'elles rassemblent aux débats politiques s'est toujours avérée difficile, et ce malgré les efforts concédés pour la rendre plus effective. Parmi les associations de lutte contre la pauvreté, notamment celles qui bénéficient d'une implantation internationale et de moyens plus conséquents, certaines ont développé des actions spécifiques vis-à-vis des institutions européennes. Mais une majorité d'entre elles, bien que conscientes de la réalité des enjeux que l'Europe représente, éprouvent des difficultés à pouvoir véritablement investir dans des réflexions et des actions à ce niveau.

¹ Les autres partenaires du projet sont le Conseil National du Travail, la Fondation Roi Baudouin et Solidarité des alternatives wallonnes et bruxelloises (SAW-B).

² Malgré les compétences limitées de l'Union européenne dans le champ social, des mécanismes ont été développés au niveau communautaire dans le but de promouvoir une certaine coordination des politiques nationales : il s'agit de la méthode ouverte de coordination (appelée « MOC »). Alors que le Conseil (les ministres compétents des Etats membres) fixe des objectifs communs à atteindre, les gouvernements nationaux conservent toute latitude pour décider quelles sont les mesures les plus appropriées pour les rencontrer. Ces mesures doivent être consignées dans un rapport national (le Plan d'action national pour l'inclusion qui, depuis 2006, est inclus dans le Rapport stratégique sur la protection sociale et l'inclusion sociale avec les rapports nationaux relatifs à deux autres MOCs, celles qui concernent les pensions et les soins de santé), remis à la Commission européenne tous les deux ans. Il existe des MOCs dans différents domaines : ceux de l'emploi, des pensions, de l'accès aux soins de santé, de la protection sociale et de l'inclusion sociale, etc.

Matinée : Pourquoi et comment participer aux débats politiques européens ?

Interventions de :

Gunda Maciotti - Mouvement ATD Quart Monde

Ludo Horemans - European Anti Poverty Network (EAPN), Réseau européen des associations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Dans l'exposé de Gunda Maciotti, il fut question des actions menées par ATD Quart Monde pour faire entendre la voix des personnes vivant dans la pauvreté auprès des responsables politiques européens. L'apport des personnes exclues aux débats politiques n'est pas encore compris et pleinement reconnu et il est très difficile de mobiliser les représentants d'institutions européennes (parlementaires, membres de la commission...) qui sont prêts à participer à de tels échanges.

Quant à Ludo Horemans, après avoir expliqué quels étaient les objectifs d'EAPN, à savoir mettre la pauvreté à l'agenda politique européen et faire du lobby avec les personnes vivant dans la pauvreté auprès des responsables européens, celui-ci a décrit la structure et le fonctionnement d'EAPN et les moyens utilisés par l'organisation pour atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés. Il a également rendu compte des activités d'EAPN dans le cadre de la stratégie de Lisbonne et de la Méthode ouverte de coordination concernant l'inclusion sociale. Ludo Horemans a conclu son intervention en insistant sur l'importance de se faire entendre au niveau européen. Des questions cruciales concernant la pauvreté y sont traitées comme la Directive Services (dite « Bolkestein »), ou l'opportunité d'une législation européenne en matière de revenu minimum.

A la suite de ces présentations, les participants issus du secteur associatif ont longuement questionné les possibilités de pouvoir faire entendre leur voix au niveau européen. Alors que les résultats des politiques sont expérimentés concrètement dans la vie quotidienne des ménages défavorisés, les débats apparaissent très complexes, très techniques, et demandent un suivi que les associations ne peuvent que difficilement assumer. Les acteurs de terrain se plaignent d'une absence d'informations claires et compréhensibles sur les débats en cours. De même, ils souffrent d'une compréhension insuffisante de la structuration du pouvoir au sein des institutions européennes. A quels interlocuteurs s'adresser ? Quelles stratégies de « pression » mettre en place ? Comment atteindre les responsables européens tout en respectant la volonté d'un débat ouvert et démocratique ? Comment être entendus par ces mêmes personnes ?

Enfin, comme c'est aussi le cas lorsqu'elles s'investissent dans les débats nationaux, les associations qui ont pour objectif de faire émerger la parole des personnes qui vivent dans la pauvreté déplorent le manque de reconnaissance, en moyens et en temps, accordé à ce travail de préparation préalable.

Dans le cadre de leur participation à la méthode ouverte de coordination 'inclusion sociale', notamment pour la rédaction du Plan d'action national, les associations évoquent le cadre de la participation qui ne leur semble pas précisément défini. Quelle est la finalité de la participation qui leur est demandée ? Quel feed-back peut-il en être attendu ? Certaines associations questionnent la pertinence des objectifs qui sont fixés hors de toute concertation avec les acteurs de terrain. Répondent-ils à des attentes des personnes qui sont confrontées au quotidien à la pauvreté ? Sont-ils suffisamment ambitieux ? Des acteurs qui se sentiraient exclus de ce débat et ne se reconnaîtraient

pas dans les objectifs proposés pourraient être enclins à ne pas participer au processus de mobilisation. Des questions se posent enfin sur les bonnes pratiques mises en évidence dans le plan : qui les choisit et sur base de quels critères ?

Lors du séminaire, il a été demandé d'élargir encore plus le débat qui préside à la rédaction du Plan d'action national 'inclusion sociale' en lui donnant encore plus de publicité. Pour garantir une véritable participation des personnes vivant dans la pauvreté, il est également nécessaire de soutenir les associations dans leurs efforts de participation, en veillant notamment à leur octroyer du temps et des informations de qualité pour qu'elles puissent se préparer à formuler des avis, des positions, des recommandations. Enfin, figurait la proposition de davantage se baser sur les concertations et les rapports qui existent déjà, notamment celui du Service, fruit des concertations qu'il mène structurellement avec les acteurs de terrain.

▫ **Après-midi : Un cas concret, la libéralisation de l'énergie.**

Intervention du « Groupe énergie et pauvreté » de l'ASBL Samenlevingsopbouw

Présentation de Mieke Clymans avec la participation de Maria Dierckx, Fernand Van Baelen, Patricia Stepman, Paul Rosiers.

Le « Groupe énergie et pauvreté » a été mis sur pied et est accompagné par l'ASBL Samenlevingsopbouw dans la province d'Anvers. Il s'agit d'un groupe de réflexion actif depuis 6 ans.

Mieke Clymans a d'emblée précisé les deux objectifs centraux du groupe : travailler en partant de l'implication des personnes vivant dans la pauvreté et formuler des recommandations à l'égard de la politique énergétique afin de garantir le droit à l'énergie pour tous. Pour atteindre ces objectifs, diverses actions sont entreprises, notamment le recueil des difficultés liées à la libéralisation du secteur énergétique la concertation avec les cabinets et administrations compétents au niveau flamand et fédéral et l'organisation d'actions et d'événements médiatiques.

La libéralisation des services tels que l'énergie, imposée par une directive européenne, repose sur une vision d'efficacité économique. Le projet « énergie et pauvreté » se fonde quant à lui sur les droits des citoyens. Il milite pour que la législation européenne veille à ce que les droits de tous les citoyens soient défendus et à ce que les gens puissent faire valoir leurs droits fondamentaux. Le gaz et l'électricité font partie des besoins fondamentaux de tout un chacun. Le droit à l'énergie devrait être inscrit dans la constitution de chaque État membre.

Pour élaborer ses revendications et les faire entendre, le groupe « énergie et pauvreté » se heurte à diverses difficultés. Faire une analyse de la problématique énergétique au niveau européen et cerner plus précisément les effets de la libéralisation de la fourniture d'énergie sur les conditions de vie des personnes pauvres dans les 27 États membres demande d'établir des contacts avec d'autres partenaires dans l'Union européenne. À l'heure actuelle, des réseaux européens et des organisations nationales ont été approchés. Mais ces contacts sont encore insuffisants pour pouvoir réellement travailler ensemble et comprendre quels sont les problèmes énergétiques réels, tangibles, formulés par et avec les gens. Convaincu que beaucoup de problèmes ont vu le jour depuis la libéralisation du marché de l'énergie, le groupe souhaite entrer en contact avec

d'autres citoyens européens qui partagent les mêmes difficultés. Pour établir des partenariats, des réseaux de travail, il faut pouvoir identifier d'autres associations de terrain qui travaillent sur les mêmes problématiques, ce qui n'est pas évident. De plus, la collaboration avec d'autres organisations européennes confrontent les petites associations à des défis techniques et financiers (traduction, coûts des déplacements,...) difficiles à relever étant donné les faibles moyens dont elles disposent. Le même type de questions se pose à l'égard des responsables politiques européens. Quelles instances faut-il interpeller pour travailler à la thématique du 'droit à l'énergie' en Europe ? Les parlementaires européens ? La Commission européenne ?

* * *

Les débats qui ont suivi cette présentation ont essentiellement porté sur la libéralisation de certains marchés et de certains services publics et ses conséquences.

La majorité des participants ont souligné le danger que pouvait représenter une libéralisation à tout crin de services qui auparavant relevaient de la sphère publique, surtout pour les populations défavorisées. Pour celles-ci, qui se retrouvent dans des situations de précarité financière et sont fragilisées socialement, les effets de la libéralisation peuvent s'avérer dramatiques. Les participants au séminaire ont réclamé une évaluation des conséquences de la libéralisation des services sur les conditions de vie des populations les plus défavorisées, et cela sous différents angles. Quelles sont les mesures mises en place pour protéger les consommateurs, et notamment les consommateurs les plus faibles ? Existe-t-il des exigences de maintien d'un service minimum ? Si oui, pour qui et dans quels cas de figure ? Comment les mesures de libéralisation sont-elles appliquées dans les différents pays ?

La nécessité d'instaurer de mesures d'accompagnement de la libéralisation pour les personnes dont les revenus sont faibles a été soulignée. Enfin, de nombreux participants ont appelé à construire des alliances entre les mouvements qui luttent contre la pauvreté et les organisations syndicales.

Au-delà de la question de la libéralisation, les associations s'interrogent sur les liens entre la MOC « inclusion sociale » et les autres processus de coordination existants. En d'autres termes, quelle est la place de l'inclusion sociale dans le paysage de la stratégie de Lisbonne ? Quelle est la marge dévolue aux mesures de lutte contre la pauvreté dans un espace dominé par des objectifs exprimés en taux de croissance et taux d'emploi ? D'après une analyse d'EAPN³, si le processus « inclusion sociale » est mis à contribution pour réaliser l'agenda relatif à l'emploi et à la croissance (le « feeding in »), l'inverse, qui voudrait que les objectifs d'emploi et de croissance soient mis au profit de la cohésion sociale, est moins vrai (le « feeding out »). Le sentiment qu'il est urgent de s'intéresser au niveau européen n'en est que plus fort!

³ S. Jones, Qu'apportent les stratégies nationales (2006-8) aux personnes en situation de pauvreté ? Une évaluation d'EAPN, Nouvelles du réseau, n°121, janvier -mars 2007, pp.2-4.

▫ **Présentation de la délégation belge à la 6ème « Rencontre européenne des personnes en situation de pauvreté » : Gaëlle Peeters, Réseau belge de lutte contre la pauvreté, Anatole LIOVINE - Le Miroir Vagabond, Mickael RENAULT - Collectif des travailleurs sans emploi.**

Le séminaire s'est terminé sur une présentation par la délégation belge à la 6ème Rencontre européenne des personnes en situation de pauvreté dont le thème était "Comment sortir de la pauvreté et de l'exclusion sociale?". Cette rencontre a été organisée par la Présidence allemande, avec l'aide la Commission européenne et le soutien d'EAPN, les 4et 5 mai à Bruxelles 2007. Ce type de rencontre constitue une autre possibilité pour les associations et les personnes vivant dans la pauvreté de s'exprimer.

* * *

Cette journée de réflexion fut l'occasion de partager des constats, des analyses et des revendications vis-à-vis des orientations de la politique économique et sociale au niveau européen. Les associations présentes ont manifesté un intérêt certain pour les questions de politique européennes et ont montré leur volonté de s'impliquer davantage dans les débats qui y ont cours. Cependant, les freins à leur mobilisation sont encore nombreux. Les participants ont fait part de leur espoir de pouvoir entamer un travail structurel à ce niveau.